



Conseil communautaire du 25 septembre 2025

Liste des délibérations

NUMÉRO DE DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
2025-068	Approbation des statuts de la SPL - Représentation au CA et à l'AG	31 voix pour et 2 abstentions (Jean LINOSSIER et Denise LAFARRE)
2025-069	Signature du protocole portant sur la répartition du personnel et des biens du syndicat mixte de la montagne ardéchoise (SMMA)	Approuvée à l'unanimité
2025-070	Retrait du syndicat AGEDI (passage à BLES Actes au 01.01.2026)	Approuvée à l'unanimité
2025-071	Création d'un poste de rédacteur territorial - chargé de mission Communication à temps complet	Approuvée à l'unanimité
2025-072	Création d'un poste de rédacteur territorial - chargé de mission Patrimoine/Culture à temps complet	Approuvée à l'unanimité
2025-073	Création de deux postes d'attaché territorial à temps complet (Cohésion sociale/Administration.Finance)	Approuvée à l'unanimité
2025-074	Création de trois postes d'adjoint technique (filère technique) et création d'un poste d'éducateur (filère sportive) à temps complet et mise à disposition de la SPL des stations d'Ardèche	Approuvée à l'unanimité
2025-075	Approbation d'un modèle de convention pour la mise à disposition des agents du SMMA à la CCMA (4 agents concernés)	Approuvée à l'unanimité

2025-076	Renouvellement de la CTEAC 2025/2029	Approuvée à l'unanimité
2025-077	Fonds de concours aux communes - Clause dérogatoire relative aux dégâts d'orages de 2024	Approuvée à l'unanimité
2025-078	Fonds de concours aux communes : La Chapelle-Graillouse, le Béage et Sainte-Eulalie	Approuvée à l'unanimité
2025-079	Fonds de concours aux communes pour le matériel d'animation	Approuvée à l'unanimité
2025-080	Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de terrassement et la mise en place des conteneurs déchets	30 voix pour et 3 voix contre (Thierry CHAMPEL, Denise LAFARRE et Marylène MERCIER)
2025-081	Sollicitation de l'ensemble des financeurs pour la réforme des ordures ménagères	Approuvée à l'unanimité
2025-082	Approbation du plan de financement prévisionnel de la réforme des ordures ménagères	32 voix pour et 1 voix contre (Thierry CHAMPEL)
2025-083	Entretien des sentiers du Mézenc : signature d'une convention tripartite avec la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal et Meygalit	Approuvée à l'unanimité

Conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées est publiée sur le site internet, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil communautaire.

Le Président de séance, Jacques GENEST



Le secrétaire de séance, Jean LINOSSIER